

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

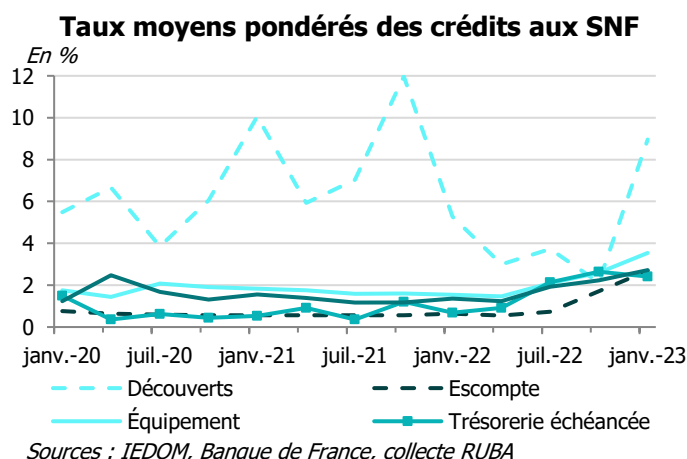
Juin 2023

TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

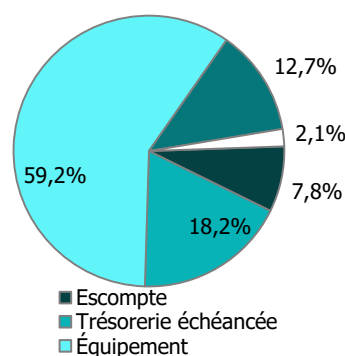
1^{ER} TRIMESTRE 2023 NOUVELLE HAUSSE DES TAUX DE CRÉDITS

- La remontée des taux de crédits, dans le sillage de celle des taux directeurs de la BCE (+250 pdb en 2022), se poursuit.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'établit à 3,54 %, en hausse de 95 pdb entre octobre 2022 et janvier 2023. La durée moyenne de financement diminue légèrement, s'élevant à 13 ans ce trimestre (après 14 ans).
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** est le seul orienté à la baisse ce trimestre. Il s'établit à 2,42 % (-22 pdb), soit un niveau de taux inférieur à celui des autres géographies étudiées.
- Le taux moyen des **découverts** s'inscrit en très forte hausse, et atteint 8,96 % (+683 pdb). À noter que les taux des derniers trimestres étaient singulièrement faibles, en lien avec certains découverts atypiques en termes de montants (très élevés) et de taux (particulièrement favorables).
- La tendance est également à la hausse pour les **crédits immobiliers**, avec un taux moyen qui augmente de 49 pdb, pour atteindre 2,72 %. La durée moyenne de financement est fortement raccourcie (8 ans, soit moitié moins qu'au trimestre précédent), mais le petit nombre de crédits enregistrés sur la période induit un faible niveau de significativité.
- Les taux de crédits en Martinique évoluent conjointement avec ceux de l'Hexagone. Les écarts de taux (taux généralement supérieurs en Martinique) sont très faibles pour les crédits à l'équipement et immobiliers, mais importants pour les découverts. Les durées moyennes de financement sont globalement plus longues en Martinique, tout comme la part des financements à taux fixe.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Répartition des flux de nouveaux crédits

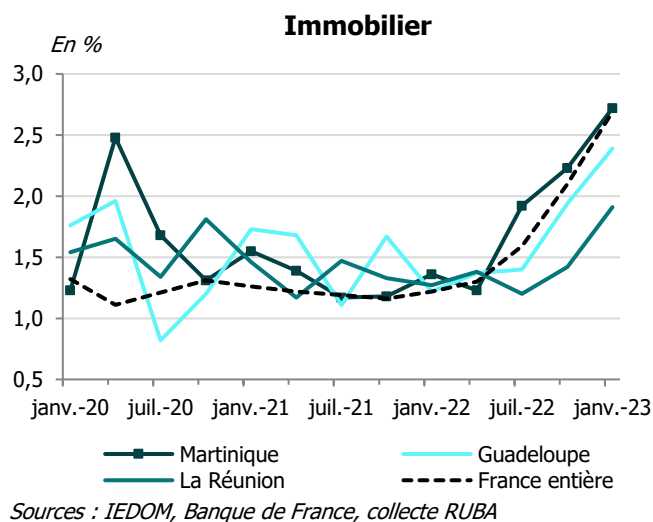
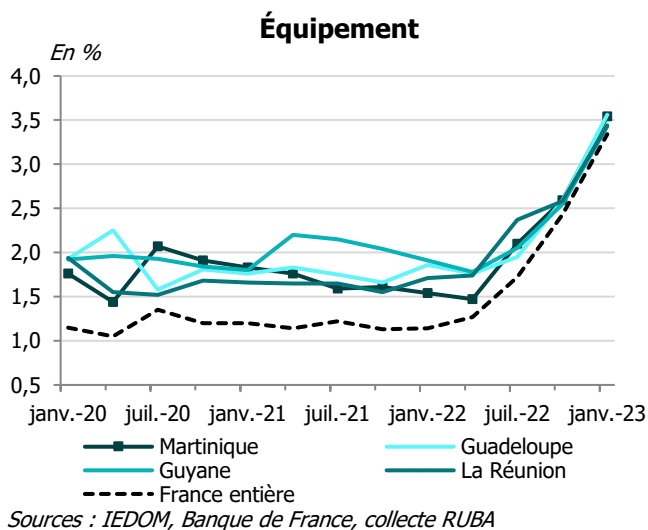
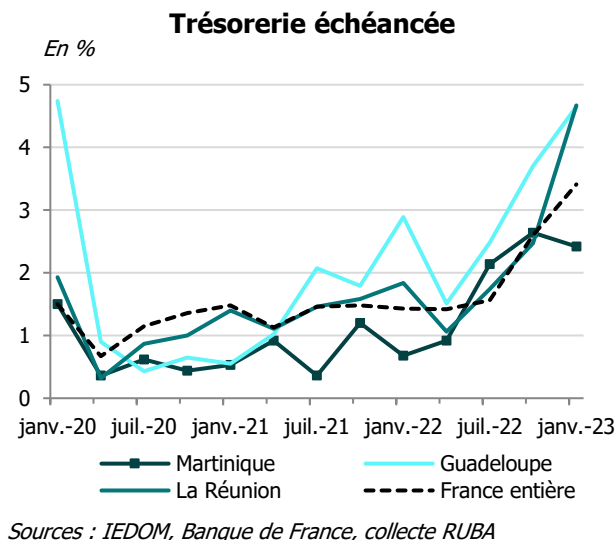
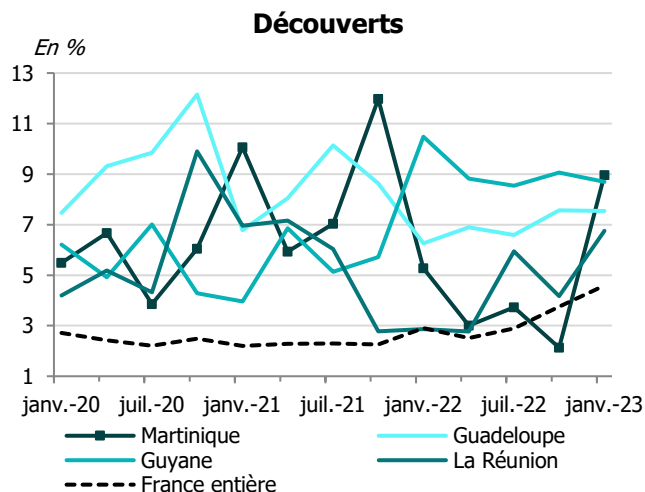


Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

| Nouveaux crédits aux sociétés non financières | Taux moyens pondérés en janvier 2023 (%) | | Taux moyens pondérés en octobre 2022 (%) | | Durée moyenne (en mois) | | Part des prêts à taux fixe (en %) | | Médiane (taux en %) | |
|---|--|----------------|--|----------------|-------------------------|----------------|-----------------------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Martinique | France entière | Martinique | France entière | Martinique | France entière | Martinique | France entière | Martinique | France entière |
| Découverts | 8,96 | 4,59 | 2,13 | 3,75 | - | - | - | - | - | - |
| Trésorerie échéancée | 2,42 | 3,41 | 2,64 | 2,60 | 78 | 24 | 71 | 24 | 4,49 | 2,60 |
| Équipement | 3,54 | 3,34 | 2,59 | 2,43 | 160 | 117 | 100 | 82 | 4,35 | 3,36 |
| Immobilier | 2,72* | 2,69 | 2,23 | 2,10 | 91* | 196 | 100 | 88 | - | - |

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.